

Une ville rêvée : l'architecture des monuments publics de Lorient au XVIII^e siècle

De quoi parle-t-on ? Du port de la Compagnie des Indes ou de la ville de Lorient ? Car longtemps, pour cette période, ils ont été confondus. Tout au moins, par les mémorialistes qui longtemps ont vu la ville comme une conséquence involontaire du port¹. Une ville construite par nécessité, sans intérêt, ordinaire ; éclipsée par un port bâti comme un décor de théâtre, idéal et grandiose².

Car Lorient est une cité composée dès son origine de deux ensembles distincts et séparés : la ville et l'enclos du port³.

Pourquoi l'historiographie a-t-elle associé leurs destins ? Pourquoi n'a-t-elle regardé que le développement monumental du port⁴ ? Il paraît évident que l'aménagement du port a toujours constitué, à Lorient, un enjeu fondamental de la ville. Cela a induit une documentation remarquable, riche et facilement exploitable. Enfin, est-il utile de le préciser, la Compagnie des Indes a exercé une véritable emprise sur la cité.

Ainsi, il persiste un déséquilibre important, entre un port trop célèbre, trop vu et une ville mal ou peu connue⁵. Difficile d'appréhender aujourd'hui cette ville,

1. NIÈRES, Claude (dir.), *Histoire de Lorient*, Toulouse, Privat, 1988.

2. Antérieurement au XIX^e siècle, toutes les représentations de Lorient que nous connaissons (tableaux, dessins, aquarelles, gravures) ne montrent que les bâtiments du port.

3. NIÈRES, Claude (dir.), *Histoire de Lorient...*, *op. cit.*, p. 49

4. RIOULT, Jean-Jacques, *La compagnie des Indes à Lorient*, dans *Les Gabriel*, Paris, Picard, 1982, p. 74-79 ; *L'Orient arsenal, XVII^e-XVIII^e siècles*, exposition, Palais des Congrès, Lorient, 3 au 28 juin 1983, réalisée par le Service historique de la Marine et le Centre de documentation et de recherche de Lorient, catalogue de l'exposition ; ESTIENNE, RENÉ, *L'Orient arsenal, XVII^e-XVIII^e siècles*, Lanester, Éd. les Trois rivières, 1983 ; LE BOUËDEC, Gérard, « Les hommes de Gabriel à Lorient », dans ROUSTEAU-CHAMBON, Hélène (éd.), *Jacques V Gabriel et les architectes de la façade atlantique*, Paris, Picard, 2004, p. 135-143.

5. Henri-François Buffet fut le premier à s'intéresser à la ville, voir BUFFET, Henri, « Les monuments du XVIII^e siècle à Lorient », *Mémoire de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. XXVIII, 1948, p. 123-141.

pour l'essentiel disparue⁶. Difficile aussi d'échafauder une histoire architecturale à partir de monuments « absents » et oubliés⁷.

Nous avons repris la méthode appliquée pour le port, à la ville. D'abord en collationnant, en ordonnant, en attribuant les plans exécutés pour Lorient⁸. Puis en essayant de les remettre dans le contexte de leur exécution⁹.

L'étude de l'habitat a fait l'objet d'une communication en 2012¹⁰. Nous souhaitons aborder ici la question des monuments publics, vus à partir des plans et des élévations conservés. Ceux-ci représentent des projets qui n'ont parfois jamais été exécutés. Mais qu'ils aient été ou non réalisés, ces plans offrent une source essentielle pour notre connaissance du bâti, pour suivre « l'invention » de la ville et comprendre la façon dont elle a été imaginée par les contemporains. Car la nature de Lorient s'inscrit aussi fondamentalement dans ses bâtiments publics.

L'analyse repose sur un corpus d'une vingtaine de plans datant de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, issus des Archives municipales de Lorient, des archives de la Marine, et du fonds de l'intendance de Bretagne conservé aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.

Pour introduire le contexte du développement de Lorient, rappelons très brièvement l'évolution de la ville telle qu'elle est décrite par les contemporains du XVIII^e siècle.

En 1746, un rédacteur anonyme du *Journal de Trévoux* affirme que Lorient « qui était il y a peu d'années un village, est à présent une ville décorée de superbes bâtiments, peuplée, riche, industrielle [...] le rendez-vous de tous les négociants de l'Europe¹¹ ». Le parlementaire Christophe-Paul de Robien ajoute en 1756 : « cette célébrité a rassemblé une si grande quantité d'habitants en ce lieu ; on y a construit

6. Elle fut détruite à 90 % par les bombardements alliés en 1943.

7. Louis Réau fut l'un des premiers historiens de l'art français à s'être intéressé à la question du patrimoine disparu, et à l'avoir théorisée dans son ouvrage : RÉAU, Louis, *Histoire du vandalisme : les monuments détruits de l'art français*, Paris, Hachette, 1959, réédition R. Lafont, 1994. Pour lui, comme pour Élie Lambert qui publia en 1946 un article intitulé « Monuments disparus et documents d'archives », il semble absolument indispensable de prendre en compte les monuments disparus, car en ne tenant compte que des œuvres encore existantes, on s'expose à fausser l'histoire de l'art.

8. Le corpus est moins riche que celui de la Compagnie des Indes. La documentation est fragmentaire et dispersée. Certains plans de l'église de Louis de Saint-Pierre étaient donnés pour ceux de l'hôpital. Le plan de la bourse de commerce était classé parmi les plans de Locminé. Bon nombre de plans, notamment ceux du nouvel hôpital, de la salle de spectacle et des halles, ne sont ni datés, ni signés.

9. Pour cet aspect nous nous sommes appuyés sur les registres de délibérations de la paroisse et de la communauté de ville conservés aux Archives municipales de Lorient et consultables en ligne.

10. LE FRANC, Erwann, « La maison à Lorient au XVIII^e siècle », dans *Pour mémoire. Études de cas du patrimoine architectural disparu, XVII^e-XVIII^e siècles*, colloque international 30 novembre 2012, Université de Bretagne occidentale, Faculté des lettres Victor-Segalen, Brest, à paraître.

11. *Journal de Trévoux, Mémoire pour l'histoire des sciences*, décembre 1746, 2^e volume.

tant de maisons nouvelles, la plupart tirées au cordeau, qu'elle peut aujourd'hui passer pour une ville du premier ordre¹² ».

En janvier 1768, Bernardin de Saint-Pierre tempère ces appréciations : « Lorient est comme toutes les villes nouvelles, alignée et imparfaite [...] des quais commencés et de grands emplacements où l'on n'a pas bâti¹³ ».

Enfin, le voyageur Desjobert rapporte en 1780 : « traverser de la place Royale ainsi appelée sur le plan mais nommée, plus modestement et plus convenablement dans le pays place de la Mission, car elle n'est ni entourée de bâtiment, ni pavée¹⁴ ».

Le plan d'Isaac Robelin (vers 1660-1728), exécuté à la demande de Vauban, fixe en 1708 la trame urbaine de la ville, avec ses rues larges et droites, flanquées de deux grandes places circulaire et rectangulaire (places Royale et Dauphine)¹⁵.

Robelin, directeur des fortifications de Bretagne, en poste à Brest, est un urbaniste remarquable. Sa réputation lui vaut d'ailleurs d'être choisi pour redessiner la trame urbaine de Rennes après l'incendie de 1720. Lorsqu'il revisite Lorient en 1716, la situation du bâti n'a que peu évolué, la ville n'a pas encore pris son essor¹⁶.

Il faut attendre les années 1750, pour que dans ce tracé quelque peu modifié, s'inscrivent des maisons particulières. En 1766, le quai d'Aiguillon (quai des Indes) est construit. Sur celui-ci on bâtit vers 1773 des immeubles à programme. Il y a surtout les bâtiments publics : une nouvelle église paroissiale, un hôpital civil. Enfin, des aménagements que l'on qualifie d'embellissements : des promenades plantées, des fontaines. Dans le dernier quart du siècle naissent les projets d'une salle de spectacle, d'une bourse de commerce, de halles couvertes¹⁷.

Isaac Robelin n'avait pas prévu l'ensemble des équipements de la ville. Il conçoit un plan d'urbanisme en tenant compte des deux voies principales en patte d'oie, et de l'emplacement de l'église. Le tracé s'organise selon ces deux axes de circulation, la rue du Faouédic (rue Jules-Légrand), puis la rue de Bretagne, qui va de l'enclos du port vers Ploemeur en longeant la vasière. Il dispose deux portes dans l'enceinte bastionnée prévue, prolongée par deux avenues qui se rejoignent.

12. ROBIEN, Christophe-Paul de, *Description historique, topographique et naturelle de l'ancienne Armorique*, première édition mise au point par Jean-Yves VEILLARD, Mayenne, Joseph Floch éditeur, 1974, p. 114.

13. MARTIN, Louis-Aimé, *Œuvres complètes de J. H. de Saint-Pierre*, Paris, Armand-Aubré éditeur, 1834 ; lettre de Lorient du 18 janvier 1768.

14. GROUCHY, vicomte de, « Notes d'un voyage en Bretagne effectué en 1780 par Louis Desjobert », *Revue de Bretagne et de Vendée*, t. XL/2, 1909, p. 190-200 et 250-259.

15. Service Historique de la Défense, Vincennes, Archives du Génie, article 8, section 1 Lorient, *Plan du bourg et port de Lorient avec le projet pour le retrancher du côté de terre ferme, et la distribution des nouvelles rues*, septembre 1708.

16. *Ibid.*, Vincennes, Archives du Génie, article 8, section 1 Lorient, *Plan du port de Lorient pour l'année 1717*, fait à Brest le 11 décembre 1716, signé Robelin.

17. Arch. mun. Lorient, 2 Fi 481, *Projet de Halles*, 1782.

Il dessine un nouveau quartier autour de deux places : une place circulaire et une immense place rectangulaire, la future place Royale¹⁸.

Ce plan reflète les préoccupations militaires de Robelin, son goût pour une organisation rigoureuse, orthogonale, qui permet le déplacement et le regroupement rapide des troupes pour défendre la ville. Lorient doit être capable de soutenir un siège.

Il est facile d'observer sur le plan dessiné par Louis de Saint-Pierre en 1745, que l'essentiel des dispositions projetées par Robelin ont été maintenues par ses successeurs (fig. 1).

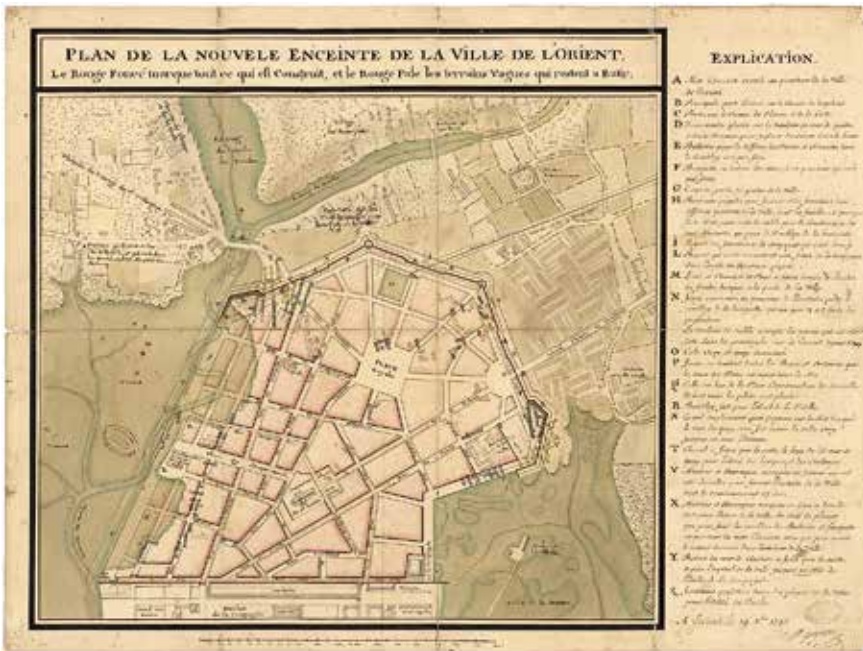


Figure 1 – Détail du plan de Lorient par Louis de Saint-Pierre (1745) (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C752/1)

Le projet de nouvelle église (1751-1826)

Au tournant des années 1750, la paroisse s'épuise à réparer l'église primitive dont la construction s'est étalée de 1702 à 1720. Elle est mal construite et réclame un entretien permanent. Trop petite pour accueillir le flux de population venue à Lorient

18. Service Historique de la Défense, Vincennes, Archives du Génie, article 8, section 1 Lorient, *Plan du port de Lorient pour l'année 1717*, fait à Brest le 11 décembre 1716, signé Robelin.

avec le succès de la Compagnie des Indes, l'église nécessite d'être reconstruite, mais l'argent manque. Le général de paroisse¹⁹ choisit une solution intermédiaire et demande en 1751 à Louis de Saint-Pierre (1697-1765), architecte de la ville et ingénieur de la Compagnie des Indes, de dessiner un projet d'agrandissement qui tienne compte du bâti existant²⁰. De Saint-Pierre propose un projet d'élargissement des bas-côtés de la nef, précédé d'une tour carrée à trois niveaux. Le tout surmonté d'un dôme dans le goût de l'église Saint-Louis des Invalides à Paris (fig. 2).

Toutefois, l'opposition des riverains et la faiblesse des ressources retardent l'exécution de ce projet jusqu'à la mort de Louis de Saint-Pierre en 1765²¹. L'année suivante, la paroisse se laisse convaincre de la nécessité de refaire entièrement l'église, et quatre nouveaux projets sont examinés en 1766²², 1767²³ et 1768²⁴ par le général de paroisse²⁵.

Le projet retenu en 1768 s'inspire fortement de la façade de l'église Notre-Dame de Versailles construite par Jules Hardouin-Mansart en 1687 et plus encore de l'église dessinée par Jacques V Gabriel (vers 1666-1742) à La Rochelle en 1742 (fig. 3). Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant puisque son auteur, Gervais Guillois (1699-1777), est un collaborateur et disciple de l'architecte du roi. Il s'occupe aussi des bâtiments de la Compagnie.

Le chantier est à peine commencé lorsque survient la suppression de la Compagnie des Indes, qui anéantit l'apport financier capable de faire aboutir ce projet.

19. Le général de paroisse est l'équivalent breton du conseil de fabrique.

20. Arch. mun. Lorient, GG 91, fol. 56, 24 janvier 1751, délibération du général de la paroisse Saint-Louis : « [Le fabrique] est chargée de rémunérer monsieur de Saint-Pierre pour les plans qu'il a bien voulu tirer, le prie de vouloir former un devis estimatif de l'ouvrage qu'il convient de faire, comme ainsy de la suite d'iceluy et de l'assurer de la gratitude et reconnaissance du général de la dite paroisse tant pour l'ouvrage qu'il a fait que pour ceux qu'il voudra bien continuer ».

21. *Ibid.*, BB 3,16 juillet 1761, délibération de la communauté qui désapprouve les deux plans de « Monsieur de Saint-Pierre ingénieur touchant la construction d'un portail et de la tour de l'église de Saint Louis ».

22. *Ibid.*, GG 92, 14 décembre 1766, délibération du général de la paroisse Saint-Louis, sur la présentation faite par messieurs Destailles, ingénieur en chef, et Le Lièvre, du plan d'une nouvelle église (avec devis estimatif).

23. *Ibid.*, GG 92, 25 janvier 1767, délibération du général de la paroisse Saint-Louis, présentation faite en cette assemblée par Monsieur Dussault ingénieur du plan qu'il a formé de la nouvelle église à faire pour cette paroisse ; *ibid.*, GG 92, fol. 24, 1^{er} mai 1768 : « Le général a accordé à M. Dussault la somme de quatre-vingt-seize livres pour les plans qu'il a faits pour le général le remerciant de ses peines ».

24. Philippe Guillois exécute un plan d'élévation de la façade qu'il soumet au conseil début septembre 1767. L'assemblée émet l'avis suivant : « quoi qu'il ait beaucoup d'art, il ne peut l'exécuter : ainsi on a remis à un autre pour prendre parti ».

25. LE FRANC, Erwann, « Hardouin-Mansart, Gabriel, Wren, inspirateurs d'une façade d'église pour Lorient au XVIII^e siècle », *Bulletin et mémoires de la Société polymathique du Morbihan*, t. CXXXVI, 2010, p. 341-374.



Figure 2 – Elévation de l'église de Lorient par Louis de Saint-Pierre (1761) (Arch. mun. Lorient, 2 Fi 534)

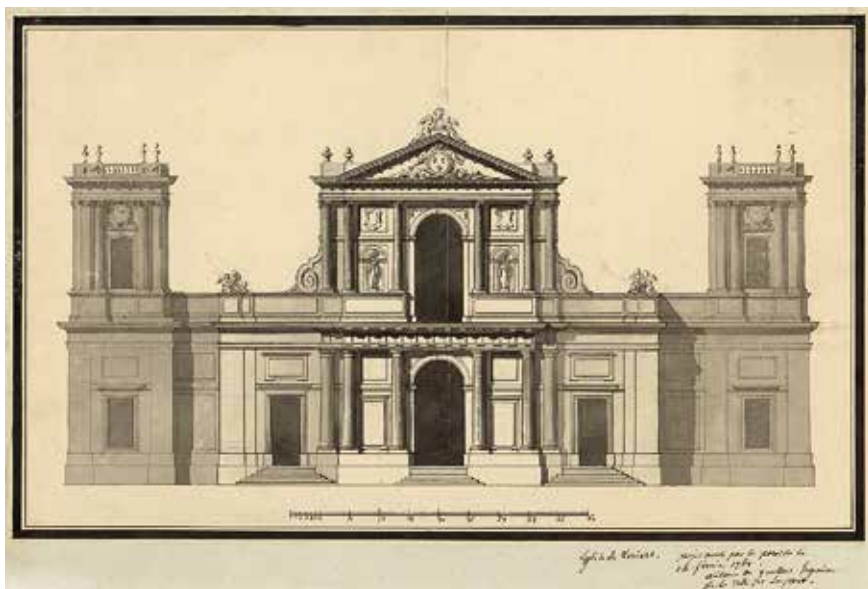


Figure 3 – Elévation de l'église de Lorient par Gervais Guillois (1768) (Arch. mun. Lorient, 2 Fi 542)

L'église en travaux, à moitié trop petite, demeure dans l'état et nécessite sans cesse des réparations qui, faute de ressources, ne sont pas exécutées. Elle se dégrade. Pour prévenir tout risque d'accident (la paroisse craint un effondrement de la charpente), l'église est fermée au public en 1783. Les offices sont célébrés dans la chapelle de l'hôpital et de la congrégation. En 1787, l'église est toujours inaccessible, la nef menace de s'effondrer²⁶.

Le général de paroisse décide dans le courant de l'été 1788 d'ouvrir une souscription pour parvenir à la réédification de la nef de l'église. Celle-ci ne connaît qu'un succès réduit. En 1791, la paroisse, dans une difficulté financière extrême, tente de trouver un appui auprès de l'Assemblée nationale et du trésor public. Le chœur de l'église est finalement démoli en 1796 et un autre projet dessiné par l'architecte Lapotaire est choisi. Les travaux ne reprennent que sous le Consulat et l'église est terminée en 1826²⁷.

L'académicien Étienne de Jouy résume en 1819 parfaitement bien cette histoire et cette ambition déçue :

26. Arch. mun. Lorient, GG 93, Délibérations du général de la paroisse Saint-Louis (1778-1793).

27. *Ibid.*, 2 M 8, église Saint-Louis (1796-1975).

« ce temple par son grandiose devait l'emporter sur toutes les basiliques connues et ce fut ainsi qu'on lui donna d'abord de très grandes proportions ; mais depuis trente ans désespérant de l'achever on prit le singulier parti d'en démolir la moitié pour terminer l'autre, le résultat de cette belle opération a produit un édifice qui ressemble à tout, excepté à une église²⁸. »

Le projet de nouvel hôpital (1752-1782)

En 1724, la Compagnie des Indes avait installé un hôpital en louant un immeuble de la rue de Bretagne (actuelle rue du Port). Celui-ci s'était agrandi au fil des ans par la location de maisons voisines.

Du côté de la ville, une bienfaitrice nommée Claire Droneau avait ouvert une maison pour les malheureux dont elle fit don à Lorient en 1740²⁹.

Ces bâtiments trop exigus, surchargés de malades, étaient inadaptés. Ni la Compagnie des Indes, ni la communauté de ville n'étaient satisfaites de cette situation, si bien qu'en 1752, ils engagèrent des pourparlers pour la construction d'un nouvel hôpital³⁰.

En 1758, un projet d'échange de terrain et d'hôpital entre la Compagnie des Indes et l'hôtel-Dieu vit le jour, la compagnie désirant installer un hôpital à l'emplacement de l'hôtel-Dieu contigu à l'arsenal³¹. Louis de Saint-Pierre fut chargé d'en dresser les plans³².

L'accord prévoyait le rachat par la Compagnie de l'hôtel-Dieu, tandis que la ville avec le produit de la vente pouvait construire un nouvel hôpital, un peu à l'écart de la ville, mais dans le périmètre des remparts. Un désaccord sur le prix de rachat par la Compagnie, du terrain de l'ancien hôtel-Dieu, fit surseoir à ce projet qui fut finalement abandonné³³. La fusion de l'hôpital de la Compagnie des Indes

28. JOUY, Étienne de, *L'hermite en province ou observations sur les mœurs et les usages français au commencement du XIX^e siècle*, 3 vol., Bruxelles, Walhen et compagnies, 1821, t. III, p. 390.

29. Fondé en 1731 par Mademoiselle Claire Droneau, il fut cédé par elle à la communauté de ville, par acte du 8 septembre 1740, ce qui fut autorisé par lettres patentes de juillet 1742. Les Filles de la Sagesse y furent appelées pour le desservir en 1759.

30. Arch. mun. Lorient, DD 2, hôtel-Dieu, vente de l'hôpital, mémoire concernant la vente de l'hôtel-Dieu de Lorient à la Compagnie des Indes et des terrains acquis pour le placer, juin 1752.

31. *Ibid.*, DD 2, hôtel-Dieu, reconstruction de l'hôpital, lettre du directeur de la Compagnie des Indes à Messieurs de la Communauté de Lorient, 31 mai 1758.

32. *Ibid.*, BB 3, 30 janvier 1759, « Monsieur de Saint Pierre est prié de donner à la Communauté un plan arrêté des ouvrages que la Compagnie doit faire exécuter sur le nouveau terrain et de celui que la Communauté pourra y joindre par la suite ».

33. GUÉGUEN, E., « Les hôpitaux de la compagnie des Indes à Lorient », *Bulletin et mémoires de la Société polymathique du Morbihan*, 1966, p. 18-33.

avec l'hôtel-Dieu intervint le 21 décembre 1765 dans les bâtiments de l'hôtel-Dieu, et l'hôpital de la Compagnie fut fermé en 1766.

Les plans dont nous disposons illustrent les hésitations relatives à ce projet. En 1752-1754 et 1764, Louis de Saint-Pierre dresse un état complet de l'hôtel-Dieu³⁴. Le relevé de 1764 (fig. 4) permet de constater que plusieurs agrandissements ont été réalisés à la diable (cabanes des malades de la ville et dortoir des petites filles). Un projet d'agrandissement a été abandonné (E), et une extension est en cours de construction (D), la chapelle menace de s'effondrer (H).

Parallèlement, nous connaissons cinq projets différents pour la reconstruction de l'hôpital/hôtel-Dieu³⁵. Les premiers projets de Louis de Saint-Pierre sont parfaitement déroutants tant ils sont dissemblables. L'un ressemble à un exercice de style, qui ne paraît pas faisable tant il semble inadapté par ses dimensions à la réalité lorientaise. L'architecte y introduit une organisation en étoile dont il reprendra l'idée dans les projets suivants³⁶.

Le second projet présente une construction plus élaborée, qui inclut un bâtiment existant, qui est peut-être le bâtiment de l'hôtel-Dieu³⁷.

Le troisième propose une organisation spatiale encore plus développée. Il intègre une véritable chapelle dont les bras en transept, ouverts, forment des dortoirs qui accueillent les lits des malades. Cette organisation des bâtiments autour de plusieurs cours intérieures, rappelle celle de l'hôtel des Invalides à Paris³⁸.

Le dernier projet probablement donné par Louis de Saint-Pierre en 1763 est le plus ambitieux (fig. 5-6). Au fond d'une cour, s'élève le bâtiment des services. Son corps d'entrée, précédé d'un large perron, contient un escalier monumental qui s'ouvre sur une galerie promenoir. Le cœur de ce vaste ensemble est occupé par un bâtiment en croix latine. La croisée contient un autel circulaire à quatre faces, visible depuis les bras de la croix et depuis la nef³⁹. C'est une disposition tout à fait nouvelle et inédite que nous ne pouvons rattacher à aucun monument connu.

Cette idée possède une relation avec le projet des architectes royaux Louis Le Vau (1612-1670) et Libéral Bruant (1636-1697), pour l'hôpital de la Pitié Salpêtrière à Paris. Le Vau adopte pour l'église une organisation commandée par une croix grecque, où des chapelles rayonnantes sont disposées dans les branches. Le cœur

34. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 752/3.

35. Nous ne reproduisons ici que les plans les plus évocateurs (fig. 5 et 6).

36. Archives historiques de la Marine, 1 P 268, plan général d'hôpital proposé par Louis de Saint-Pierre (1752 et 1754).

37. Arch. mun. Lorient, 2 Fi 915, plan bicolore jaune et carmin.

38. *Ibid.*, 2 Fi 641.

39. Un autre plan d'hôpital est conservé aux Archives de la Marine à Lorient. Le projet est d'une étendue si importante qu'il semble ne pas pouvoir s'inclure dans la ville.

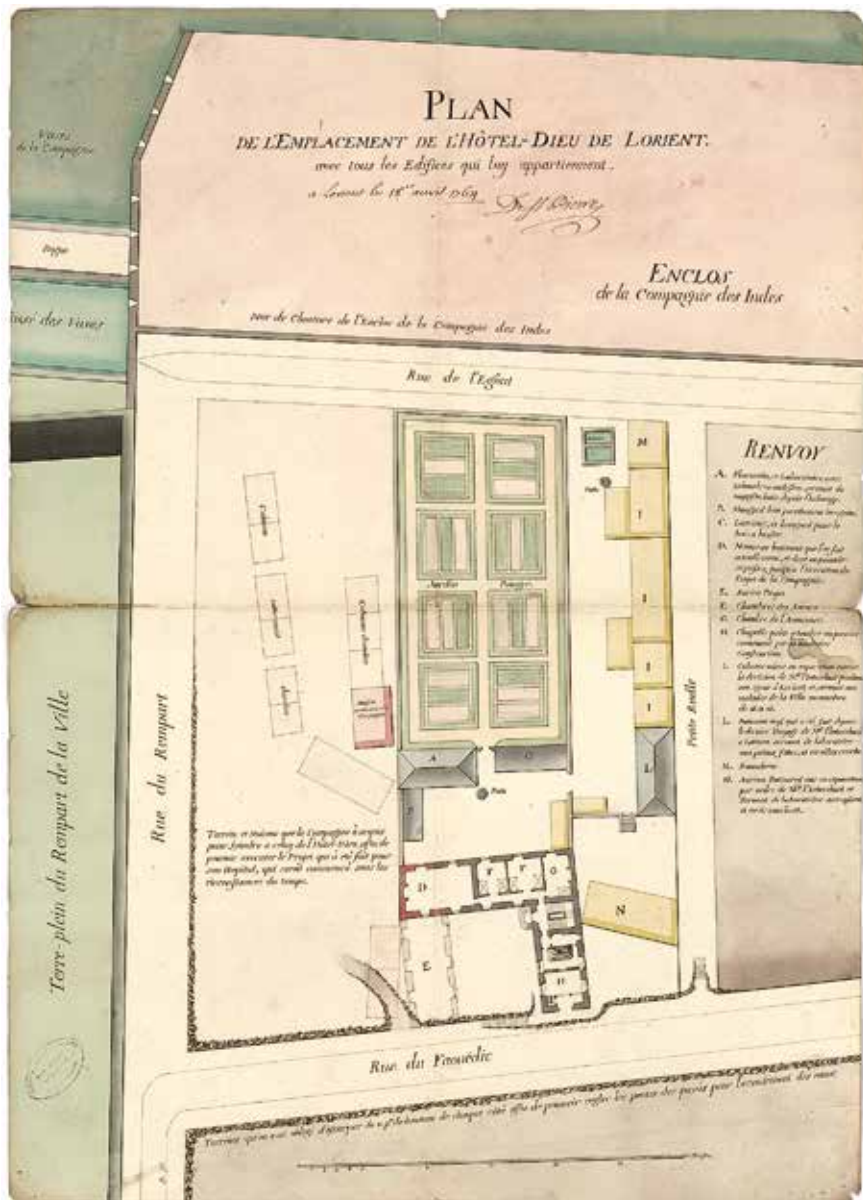


Figure 4 – Détail du plan de l'hôtel-Dieu par Louis de Saint-Pierre (1764) (Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 752/3)

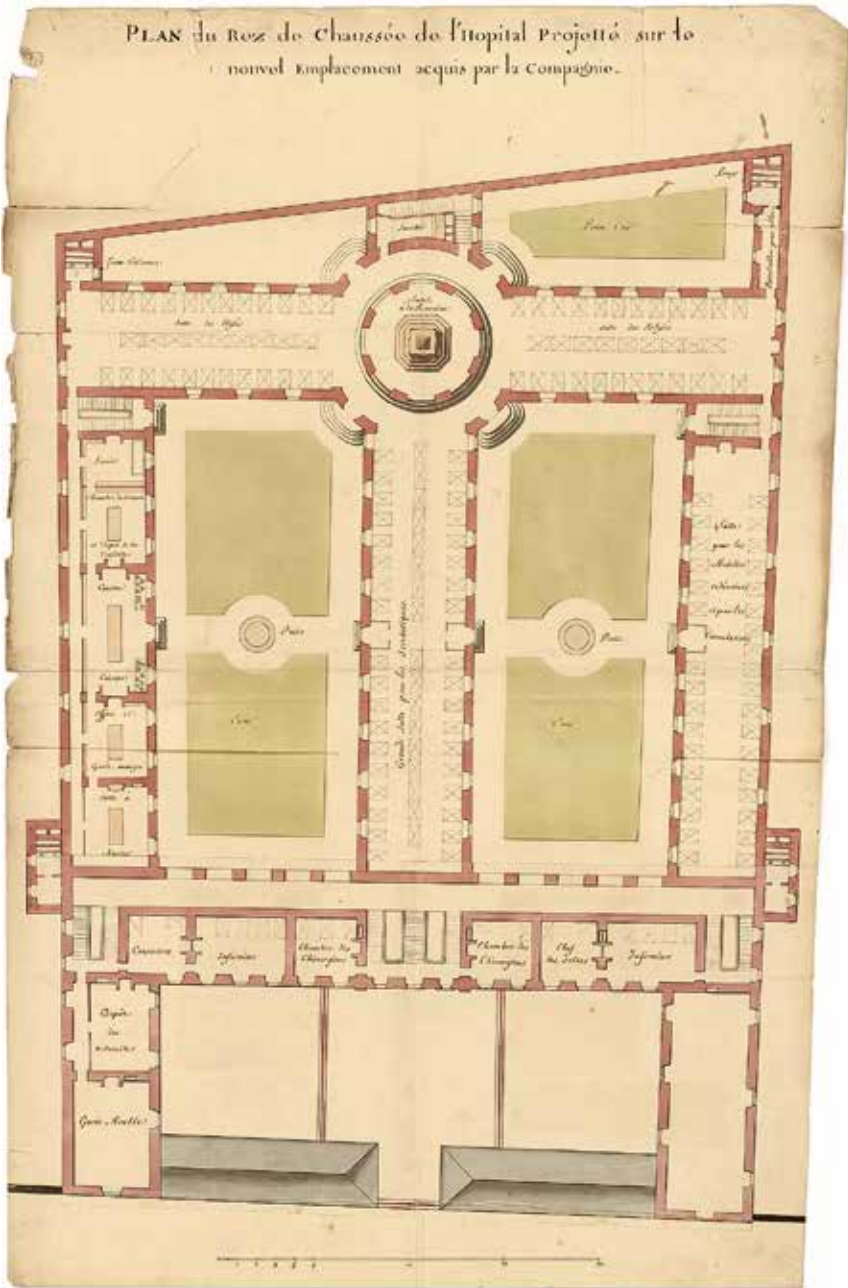


Figure 5 – Plan de l'hôpital (non daté, non signé) (Arch. mun. Lorient, 2 Fi 642)

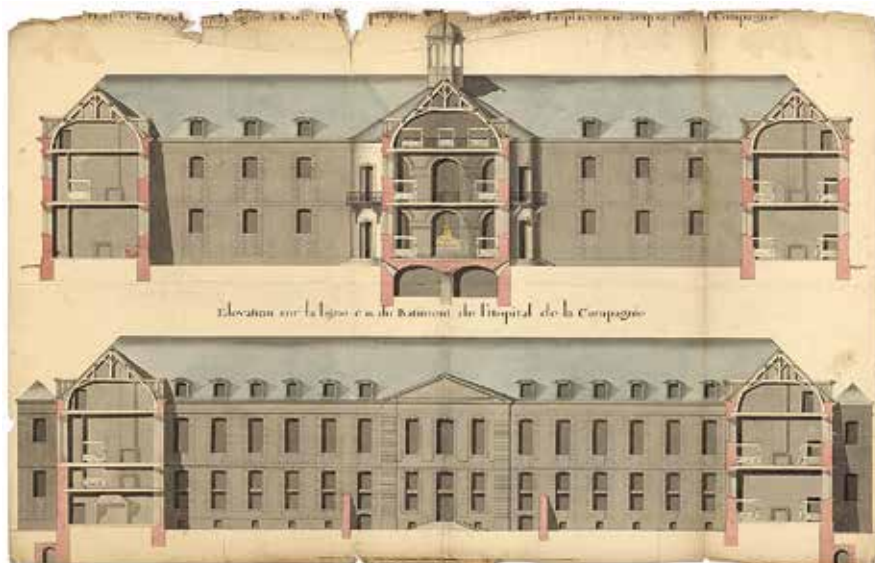


Figure 6 – Élévation et coupe de l'hôpital (non daté, non signé) (Arch. mun. Lorient, 2 Fi 645)

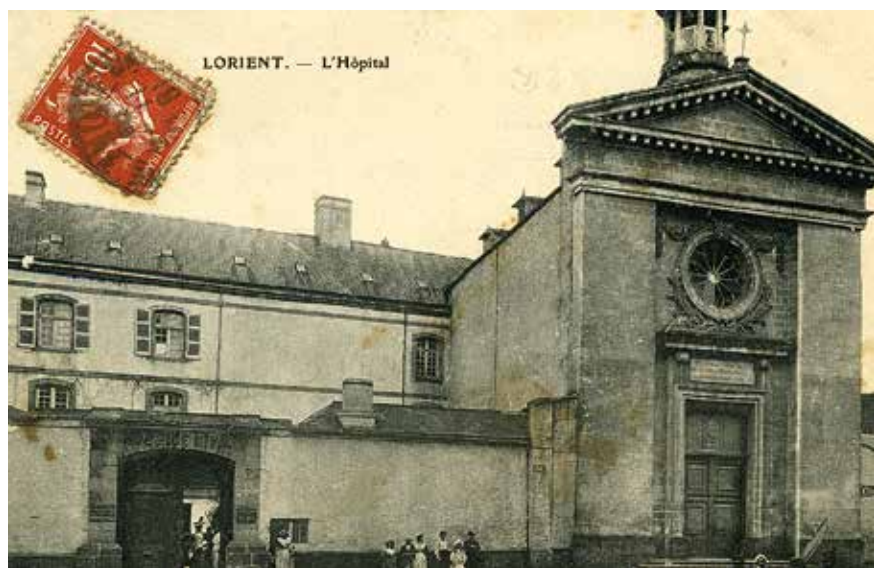


Figure 7 – Hôpital de Lorient, seule la façade de la chapelle subsiste aujourd'hui (Arch. mun. Lorient, carte postale 7 Fi 876)



Figure 8 – Chapelle de l'hôpital, façade actuelle

de la croix forme un espace circulaire visible depuis les chapelles des malades par des arcades. Un autel est placé au centre de cette rotonde⁴⁰.

Ni ce projet avant-gardiste ni les autres ne furent réalisés. En 1782, l'ensemble des bâtiments de l'ancien hôtel-Dieu, devenu hôpital, furent repris par Philippe Guillois (1740-1799), neveu et successeur de Gervais Guillois. La façade de la chapelle, reconstruite par ce brillant élève de l'Académie royale d'architecture, existe encore (fig. 7-8).

Elle présente un portail monumental surmonté d'un grand oculus et d'un fronton triangulaire. L'ensemble en pierre blanche et soubassement de granit est précédé d'un petit perron. Le faitage était avant-guerre dominé par un clocheton qui a disparu. Cette composition est un petit chef-d'œuvre d'équilibre et de finesse des proportions. L'architecture joue délicatement des jeux d'ombres et de lumières, provoqués par les ressauts, les décrochements des murs et les moulures. Le choix, qui peut paraître anodin, de laisser nus les deux grands murs encadrant le portail, traditionnellement ornés d'un ordre d'architecture, est assez audacieux pour être relevé. En dehors de la modénature, la sculpture est plus conventionnelle et assez discrète. Elle se limite au pourtour de l'oculus, qui est comme posé sur le socle de la corniche. L'ornementation, tirée d'un répertoire végétal, présente des palmes et des guirlandes de fleurs.

C'est le seul monument public du XVIII^e siècle subsistant à Lorient côté ville.

Le projet de salle de spectacle (1749-1780)

Dès 1749, un projet de comédie apparaît dans les projets d'architecture⁴¹. En 1775 seulement, des plans sont dessinés par l'ingénieur des Ponts et Chaussées, Jean Détaille de Keroyant (vers 1730-1791)⁴² (fig. 9).

En 1776, une première tentative de construction par la communauté de ville échoue, le roi repousse le projet et refuse l'autorisation d'emprunter, malgré l'appui de l'intendant Caze de La Bôve.

40. Jacques V Gabriel avait en 1728 donné un plan d'ensemble de l'hôpital civil (ancien hôpital Richaud), boulevard de la Reine à Versailles. Celui-ci comportait une chapelle circulaire.

41. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C 752/2, *Plan des vases qui joint la ville de l'Orient le long du ruisseau du moulin du Faouédic* (1749). Indication en G d'un « emplacement destiné pour y placer le théâtre de la comédie ».

42. Arch. mun. Lorient, 2 Fi 200, plans pour une salle de spectacle (1775) ; *ibid.*, DD 3, salle de spectacle, construction par Détaille de Keroyant, devis des ouvrages de maçonnerie, charpenterie, couverture, menuiserie, ferrure et gros feu, vitrerie, pavé de pierre de taille et peinture d'impression, toisé estimatif.

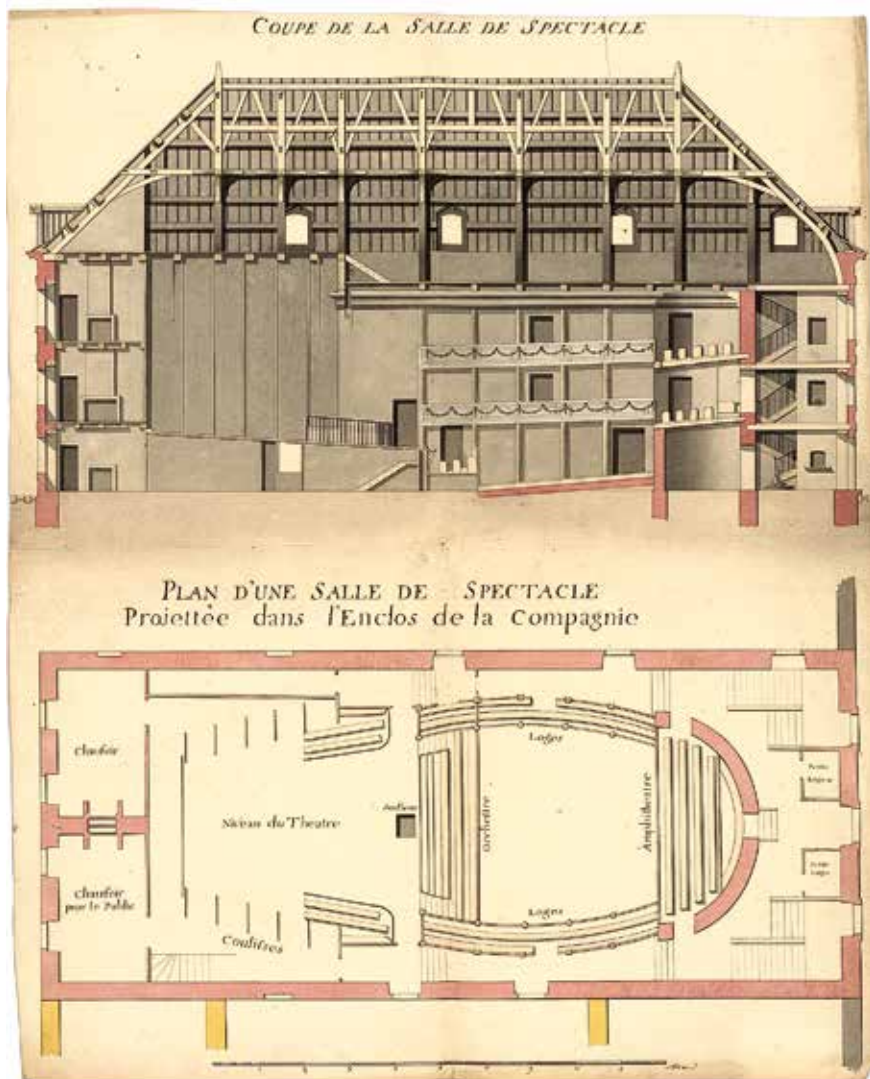


Figure 9 – Plan d’une salle de spectacle projetée dans l’enclos de la compagnie (non daté, non signé) (Arch. mun. Lorient, 2 Fi 200)



Figure 10 – Théâtre de Lorient vers 1930 (Arch. mun. Lorient 5 Fi 1650, carte postale)

Pour contourner ce refus, en 1777, la ville propose la même chose, mais par une entreprise privée formée d'actionnaires⁴³. Cette stratégie fonctionne. Le Conseil du roi accorde l'autorisation et les travaux commencent, sur les plans de l'ingénieur Détaille de Keroyant. L'entrepreneur du projet est semble-t-il Philippe Guillois⁴⁴.

Il bâtit un théâtre à l'italienne dont le modèle a été popularisé en France par l'architecte Jacques-Germain Soufflot (1713-1780)⁴⁵. Pour l'accueil du public, il imagine deux rangs superposés de galeries latérales : le rang supérieur est divisé en loges en forme de U. Au centre de cet espace, le parterre n'a pas de sièges. Au fond, se tiennent deux étages superposés avec des rangées de gradins.

Dès 1779, le café de la Comédie accueille ses premiers clients et la salle ouvre en 1780. En Bretagne, seule Brest dispose d'un équipement équivalent. Les tentatives faites pour en construire à Morlaix, Concarneau et Saint-Malo échouent.

43. *Ibid.*, BB 5, 1^{er} avril 1777, délibération pour former un emprunt de 50000 livres en rente viagère en forme de tontine, afin de faire bâtir une salle de spectacle sur le cours de la Bôve.

44. *Ibid.*, DD 3, 15 juin 1778, « Supplique de Détaille de Keroyant à l'Intendant de Bretagne afin que la Communauté le paie pour ses journées de travail sur le projet d'un théâtre après avoir été évincé de la conduite de l'édifice au profit du sieur Guillois ingénieur du port ».

45. Le premier théâtre à « l'italienne » est bâti à Lyon en 1753 par Germain Soufflot. Les archives municipales de Nantes conservent une copie réduite du plan de Soufflot pour ce théâtre.

Le plan conservé aux archives municipales de Lorient (fig. 9) n'est pas à l'évidence celui qui a été réalisé, comme on peut le voir sur les représentations d'avant-guerre de la façade du théâtre⁴⁶ (fig. 10).

La façade bâtie s'inspire fortement des Loges du Change à Lyon, bâtiment remanié par Jacques-Germain Soufflot entre 1747 et 1750⁴⁷.

Elle est composée d'un rez-de-chaussée à cinq arcades, précédé d'un large perron. Au-dessus, l'étage noble possède cinq hautes fenêtres, un balcon, puis un attique. Une large corniche, ornée de balustres, de vases et de trophées, règne sur le tout (fig. 10).

En 1780, Desjobert décrit la comédie ainsi :

« La salle est jolie mais petite, toute nouvellement bâtie. On y joue que depuis un mois. Elle a coûté environ 100 000 £ dont le produit sera partagé aux négociants qui l'ont payée (M. le prince de Guémené a donné une somme de 100 000 livres pour les décorations), de manière, toutefois, que les parts de ceux qui mourront accroîtront aux survivants, et quand ils seront tous éteints, la salle restera à ville, sur le terrain de laquelle elle a été construite. Il n'y a ni amphithéâtre, ni parquet mais il y a trois rangs de loges et on est debout au parterre⁴⁸. »

Cet édifice, détruit en 1943, est l'un des rares à avoir été réalisé complètement.

Le projet de halles (1782)

La question des halles apparaît le 29 juin 1782 dans les délibérations de la Communauté. En tant que seigneur du lieu, le prince de Guémené, Henri-Louis Mériadec de Rohan, offre à la communauté de bâtir une halle, équipement qui n'existe pas à Lorient. Pour cela, il demande la concession d'un emplacement au milieu de la place Royale⁴⁹.

C'est probablement la même année qu'est dessiné ce plan (fig. 11) tout à fait novateur. Le bâtiment doit rassembler, dans un seul endroit, la boucherie, la poissonnerie et le marché de grains⁵⁰.

Hélas, la faillite retentissante du Prince de Rohan-Guémené le 2 octobre 1782 provoque l'arrêt brutal et définitif de ce projet à peine ébauché⁵¹.

46. D'après les photographies du bâtiment avant-guerre, le nombre de travées de la façade ne correspond pas au plan (fig. 9). La coupe ne présente pas de balcons et la toiture est différente.

47. Les Loges du Change est un bâtiment de bourse où se rassemblaient les financiers de Lyon.

48. GROUCHY, vicomte de, « Notes d'un voyage en Bretagne... », art. cit., p. 32.

49. Arch. mun. Lorient, BB 5, 29 juin 1782.

50. Depuis 1710, le marché se tient autour de l'église, place Dauphine, et dans les rues adjacentes.

51. Selon un article publié dans la *Revue de Bretagne et Vendée*, les princes de Rohan-Guémené avaient fondé avec plusieurs membres de leur famille une banque qui rayonnait sur tout le Finistère actuel. Ils possédaient aussi une succursale à Lorient. Une mauvaise gestion les conduisit à la faillite.

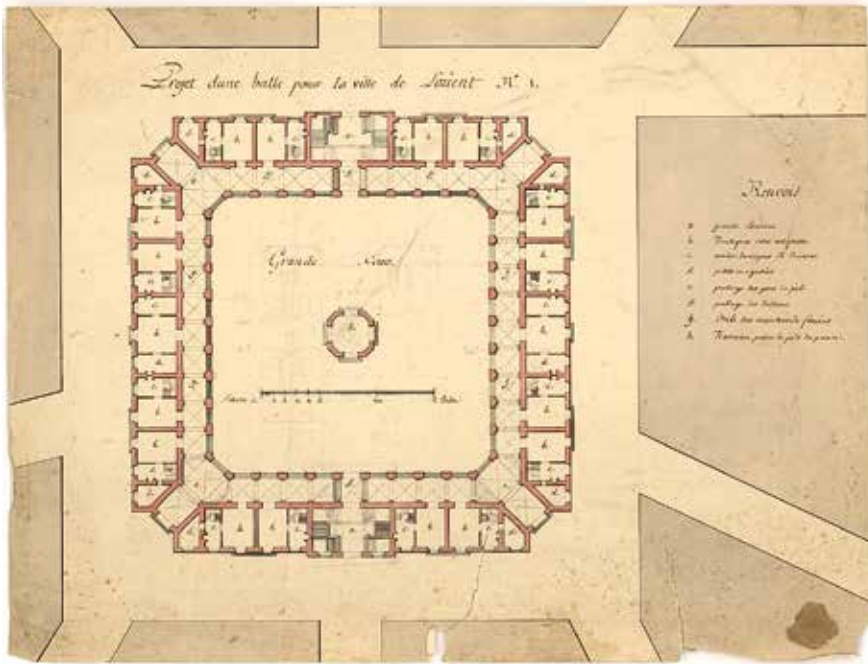


Figure 11 – Plan de rez-de-chaussée des halles, non daté, non signé (1782) (Arch. mun. Lorient, 2 Fi 481)

L'idée proposée rompait avec une tradition très ancienne. Celle-ci est évoquée par l'architecte Gabriel lors de la reconstruction de Rennes. Il écrit de Versailles à l'intendant le 8 juin 1731 : « Je n'ai point fait de ces grands corps de halles avec les grands combles qui sont vilains à voir et ne laissent pas d'air dessous⁵² ». En effet, très souvent, les projets de halles dessinés au xviii^e siècle par les architectes adoptent une organisation simple, composée d'une nef centrale et de bas-côtés. Le projet de halles donné en 1728 par Robelin pour Brest, ainsi que celui donné par Cruey pour Nantes en 1786, reprennent ces dispositions.

Le dessinateur du plan des halles de Lorient, qui est peut-être Philippe Guillois, expérimente une solution plus originale. Le bâtiment de plan carré occupe le centre de la place Royale, la plus grande place de la ville. L'équipement s'inscrit

Ils furent destitués de toutes leurs charges à la Cour, puis émigrèrent pendant la Révolution et se fixèrent en Autriche, voir de LOURMEL du HOURMELIN, « Un incident de la faillite de la banque Guémené », *Revue de Bretagne et Vendée*, t. 41, 1909, p. 102-106.

52. NIÈRES, Claude, *La reconstruction d'une ville au xviii^e siècle, Rennes 1720-1760*, Paris, Klincksieck, 1972, p. 125.

parfaitement dans cette place, elle-même carrée. Encore vide, elle n'est bordée par des constructions que sur une partie de son périmètre, comme le note Desjobert en 1780.

Cette approche urbanistique s'observe dans le rapport entre les halles et la ville. L'architecte fait correspondre les accès de l'édifice avec l'issue des rues. L'organisation spatiale s'articule autour de deux flux de circulation. Le contournement du bâtiment par l'extérieur et le déplacement intérieur, à travers une galerie, guident les mouvements. L'espace intérieur est organisé autour d'une grande cour carrée, bordée d'une galerie couverte dédiée aux marchands ambulants et forains, où les clients peuvent déambuler à l'abri des intempéries. Un pavillon au centre de la cour intérieure protège la balance du prince, appelée ailleurs « poids du Roi ». Il s'agit de la balance publique, où l'on contrôle les poids et mesures des marchands.

Sur tout le pourtour extérieur des halles, se succèdent de petits magasins, des boutiques visibles depuis la rue et ouvertes des deux côtés du bâtiment. Un peu partout des escaliers conduisent à l'étage. Deux entrées monumentales, suffisamment larges pour permettre le passage des voitures, sont placées sur les deux faces opposées de ce quadrilatère. Le seul plan du rez-de-chaussée ne permet pas de pousser plus avant l'analyse, car les archives ne conservent ni l'élévation, ni le plan de l'étage du bâtiment.

Le projet de bourse (4 août 1783)

Un projet de bourse de commerce apparaît fin 1762 dans les registres de délibérations de la communauté⁵³. Par ailleurs, Lorient est le siège de l'intendance maritime depuis 1771, et obtient la création d'un consulat en 1782⁵⁴. Dès 1783, les assemblées du consulat se réunissent provisoirement à l'hôtel de ville.

C'est dans ce contexte que l'ingénieur Jean-François Dussault, qui avait présenté, sans succès, un nouveau projet d'église en 1767, dresse en 1783 le plan d'un bâtiment comprenant la bourse, l'auditoire du consulat et une chambre littéraire, qu'il propose d'ériger à l'extrémité de la promenade des quais⁵⁵ (fig. 12).

Le financement de l'opération est réitéré selon les modalités employées pour le théâtre. Le 5 août 1784, un arrêt du Conseil du roi autorise à céder aux actionnaires désignés une portion des quais pour la construction de l'édifice⁵⁶. En 1790, la bourse n'est pas construite, mais une cérémonie se tient pour l'établissement provisoire⁵⁷.

53. Arch. mun. Lorient, BB 3, 23 décembre 1762.

54. La bourse est l'ancêtre de la chambre de commerce et le consulat, l'ancêtre du tribunal de commerce.

55. Arch. dép. Ille-et-Vilaine, C750/1.

56. Arch. mun. Lorient, BB 5, 5 octobre 1784.

57. *Ibid.*, 1 D 1/356, 2 août 1790.

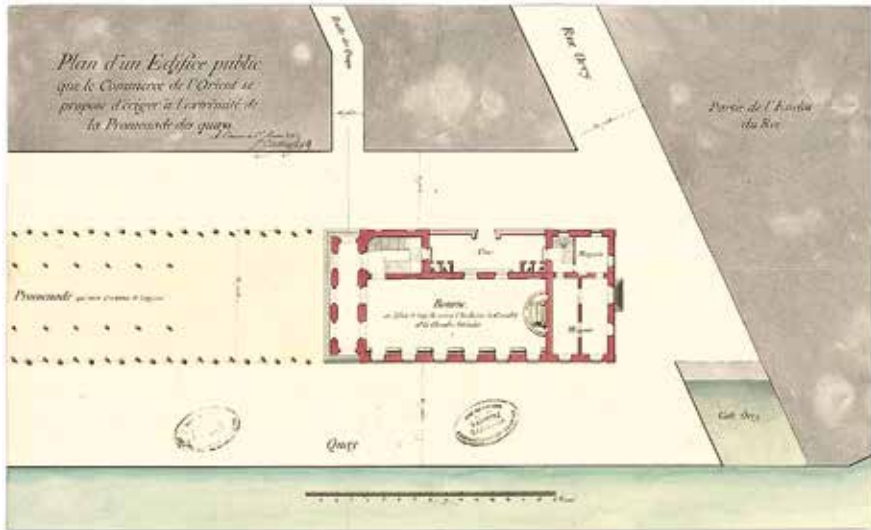


Figure 12 – Plan d’une bourse par Jean-François Dussault (1783) (Arch. dép. Ile-et-Vilaine, C 750/1)

Les bouleversements de la Révolution ajournent ce projet qui reste sans suite puis finit par être oublié. Il rappelle en de nombreux points celui donné par Mathurin Crucy (1749-1826) pour Nantes⁵⁸.

Comme à Nantes, la bourse de Lorient est implantée en bordure des quais. Elle s’ouvre sur le port. Comme à Nantes, le bâtiment s’inscrit dans le prolongement d’une promenade plantée d’arbres, offrant une bourse de plein air où se rencontrent les négociants.

Nous possédons seulement le plan du bâtiment, les élévations ayant été perdues. D’après le plan, la façade, à deux niveaux, était précédée d’un escalier à trois degrés. Elle présentait un portique orné de pilastres, surmonté d’un entablement. Ensuite, un vestibule précédait une grande salle rectangulaire (la bourse) au fond de laquelle se trouvait curieusement un petit autel. À l’étage, accessibles par un grand escalier à jour central, étaient prévus l’auditoire du consulat et la chambre littéraire. Au rez-de-chaussée, plusieurs magasins pouvaient recevoir des marchandises.

La chambre littéraire, est selon Gérard Le Bouëdec, une émanation d’une des loges de la ville. Elle se réunit chez l’architecte Philippe Guillois qui anime la franc-maçonnerie à Lorient⁵⁹. Là, des esprits curieux, des gens capables de payer

58. LELIEVRE, Pierre, *Nantes au XVIII^e siècle*, Paris, Picard, 1988.

59. LE BOUËDEC, Gérard, « Les hommes de Gabriel... », art. cit., p. 138.

une cotisation annuelle élevée, consultent librement des journaux et les derniers livres du moment. Ils s'instruisent des événements de l'actualité et débattent. La chambre littéraire fonde son exercice sur la discussion. Ses participants refont le monde et inventent une société meilleure. Cette philosophie du progrès trouve donc naturellement son prolongement dans l'architecture de Lorient.

Ce dernier projet du XVIII^e siècle, destiné à embellir la ville, reflète plus que tous les autres, l'importance de la bourgeoisie capitaliste à Lorient. Associant le commerce et la vie des idées, il est, plus encore que le théâtre, le lieu des négociants, qui manifestent dans l'espace public leur présence, leur pouvoir et leur modernité.

Conclusion

Lorient rassemble, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, une convergence unique de facteurs favorables. Rien ne semble manquer pour bâtir, ni la place, ni l'argent, ni les hommes de l'art, tout est à inventer. Cette situation ouvre la perspective d'une grande ambition architecturale soutenue par les réalisations de la Compagnie des Indes dans le port. Elle se dévoile à travers une succession de projets considérables, comme celui de l'hôpital, plus beau et plus vaste qu'un château ; les projets d'églises inspirés des Invalides, de Versailles, et la merveilleuse chapelle de l'hôpital civil. La ville de Lorient devient dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle un véritable laboratoire architectural.

Tous ces projets, visent à compléter le décor magnifique réalisé dans l'enclos par la Compagnie des Indes, c'est en quelque sorte la seconde partie de Lorient ville idéale, dans le prolongement de l'œuvre de Jacques Gabriel.

Nous pouvons nous étonner de ne trouver nulle part trace de projet pour une maison commune. Un bel emplacement est prévu (en R) sur le plan de 1745 (fig. 1). Mais les édiles se contentent d'une maison particulière, située rue de Luzençais, réaménagée par Louis de Saint-Pierre entre 1752 et 1762, puis agrandie au fil des besoins⁶⁰.

L'analyse des projets permet de suivre l'invention de la ville, de comprendre comment celle-ci s'inscrit dans l'histoire de l'architecture. À l'instar de leurs contemporains, la création architecturale de Louis de Saint-Pierre et Gervais Guillois est très marquée par les références du règne de Louis XIV, dans la droite ligne de ce que promeuvent l'Académie royale d'architecture et son éminent professeur Jacques-François Blondel (1705-1774).

Les innovations les plus importantes apparaissent au cours de la décennie qui précède la Révolution. Les projets se ressentent de l'influence de Jacques-Germain

60. Arch. mun. Lorient, DD2 et DD3, Travaux publics 1752-1762.

Soufflot, qui bâtit le premier théâtre à l'italienne et le premier hôtel-Dieu moderne à Lyon, ainsi que l'église Sainte-Geneviève, aujourd'hui le Panthéon, à Paris. Mais les débats autour des projets menés dans les grands ports atlantiques, notamment ceux de Nantes, influencèrent certainement Lorient.

Quant aux riches hôtels et belles maisons qui caractérisent l'urbanisme privé dans les autres villes atlantiques, à Nantes, La Rochelle, Bordeaux, ils sont semblent-il absents de Lorient. Tout au moins, avant 1750, ne dénombre-t-on qu'une poignée d'immeubles de belle qualité.

La volonté de planification est affirmée par de nombreux plans d'urbanisme, près d'une trentaine en soixante-dix ans. Les projets se succèdent, se superposent, les alignements sont prescrits, les rues sont pavées, mais il manque des promoteurs privés. Lorient qui a tout planifié s'est illusionnée et ne voit pas ses rues larges et droites, ses belles places, s'orner de maisons à la hauteur de sa réputation. Une belle réussite est cependant accomplie en 1773 à travers la réalisation du programme imaginé par Robelin en 1711⁶¹, d'immeubles tous identiques en façade du quai d'Aiguillon (quai des Indes).

Pour beaucoup de ces projets tant publics que privés, les capitaux ont manqué. Sans doute étaient-ils aussi trop ambitieux au regard des possibilités d'investissements. Bien souvent, comme l'a montré Claude Nières, pour Rennes, tous ces projets se heurtèrent à la réalité⁶². Durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, Lorient demeure une ville politiquement faible, assujettie à des décisions qui se prennent en dehors d'elle.

Ce désir de grandeur était-il le fait des architectes ou celui des commanditaires ? La documentation et notamment les registres des délibérations éclairent malheureusement fort peu ces questions. Mais il paraît évident que les rapports de pouvoir qui s'exercent entre la ville et la Compagnie des Indes passent aussi par les monuments.

Erwann LE FRANC

Centre André Chastel, Université Paris-Sorbonne

61. BUFFET, François-Henri, « Les monuments du XVIII^e siècle à Lorient... », art. cit., p. 136. En 1711, Isaac Robelin propose de bâtir un quai sur les vases qui appartiennent au Roi. « Ce quai qui avait plus de trois cents toises de long en ligne droite, serait bordé de magasins marchands comme celui de Toulon et ainsy ce serait le plus beau quai du royaume ».

62. NIÈRES, Claude, « Rennes, une reconstruction exemplaire au XVIII^e siècle, utopie et réalité », dans ROUSTEAU-CHAMBON, Hélène (éd.), *Jacques V Gabriel...*, op. cit.

RÉSUMÉ

Ville projetée/ville détruite ; ville nouvelle/ville absente, voilà autant de paradoxes qui ajoutent à la complexité de Lorient. Il existe, durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, un foisonnement de projets pour des bâtiments publics : une nouvelle église, un nouvel hôpital. Puis, au tournant des années 1780, le théâtre, les halles, la bourse de commerce et le consulat. Tout cela démontre la vitalité du milieu négociant associée à une véritable ambition architecturale. Mais ces desseins coûteux parviennent rarement à surmonter les difficultés de financement. Seuls les projets de théâtre et de chapelle sont menés à terme. Le rôle des ingénieurs dans la conception et la réalisation des projets est évident. Ils développent à Lorient une architecture inventive, tantôt influencée par les références parisiennes et versaillaises des grands architectes royaux, tantôt empreinte de sévérité militaire. Incontestablement, tous ces projets des années 1780, et en particulier ceux du théâtre, de la bourse, des halles, placent Lorient à la pointe de la modernité en matière d'architecture nouvelle. Parler de vieille gloire déchue, comme on le faisait de Lorient avant-guerre, paraît trop sévère. Cette architecture projetée, réalisée ou non, témoigne de l'identité de la ville, demeurée malgré tout dans l'ombre de la Compagnie des Indes. Comme l'a écrit Henri-François Buffet, Lorient est à l'image d'une société commerciale, qui commença dans la magnificence et finit dans l'adversité.